



Grand Paris

N° CA-50/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 09 DÉCEMBRE 2025**

Le 09 décembre 2025 à 16h30,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 28 novembre 2025, se sont réunis en salle du 9^{ème} étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Yves COSCAS, Président de l'Office.

Étaient présents avec voix délibérative : Yves COSCAS, Christine QUILLERY, Lounes ADJROUD, Patrick WIDLOECHER, Sandrine DANDRE, Martine BAGDASSARIAN, Michel VENEAU, Jean-Robert DELLOYE, Anthony REYNAUD, Christophe RENDU, Rahma GHIAOU, Jean-François COUET, Daniel PIEDDELOUP, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle ABDELNOUR, El Miloud ZERIOUH, Sabine DIDELOT.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Nadège AZZAZ à Lounes ADJROUD, Jean-Didier BERGER à Yves COSCAS, Patrice RONCARI à Christine QUILLERY, Véronique DE LA TOUANNE à Sandrine DANDRE, Vincent GAUDIN à Anthony REYNAUD.

Étaient absents excusés : Zaneta WOZNIAK, Malika BELARBI.

Était présent avec voix consultative : Antoine PELLETIER, DRIHL 92.

Assistaient également : Véronique ALBERT, Directrice Générale ; Lionel PIERE, Directeur des Finances ; Giuseppe ROMÉO, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage et du Patrimoine ; Audrey ADHOUEH JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale.

Objet : Quartier Le Nôtre - Domaine de la Quintinie – 136 /146 rue de la Porte de Trivaux à Clamart – Transformation en logements locatifs sociaux, financement PLS, de 9 logements invendus en ventes libres - Approbation du plan de financement et du coût de l'opération.

VALLEE SUD HABITAT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09 DECEMBRE 2025

DELIBERATION

Objet : Quartier Le Notre - Domaine de la Quintinie – 136 /146 rue de la Porte de Trivaux à Clamart – Transformation en logements locatifs sociaux, financement PLS, de 9 logements invendus en ventes libres - Approbation du plan de financement et du coût de l'opération.

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Considérant que Vallée Sud Habitat, dans le cadre du projet de réaménagement du « Quartier Le Notre », a démolî 53 logements locatifs sociaux (bâtiments R26 et R27) sis 136 à 146 rue de la Porte de Trivaux à Clamart, pour reconstruire un nouvel ensemble immobilier dénommé « Domaine de la Quintinie », livré le 10 janvier 2025 et comprenant 5 commerces, 55 logements en locatifs sociaux, 37 logements en accession sociale et 10 logements en vente libre ;

Considérant que Vallée Sud Habitat s'est engagé auprès de la SGAHLM à transformer les logements invendus en logements locatifs sociaux au plus tard dans les 18 mois à compter de la date de livraison du programme immobilier ;

Considérant que sur le programme de 10 logements en vente libre, à ce jour, 9 logements ne sont pas vendus ;

Vu la mise à jour du prix de revient prévisionnel de l'opération transformant les 9 logements invendus en logements locatifs PLS ;

Vu la mise à jour du plan de financement transformant les 9 logements invendus en logements locatifs PLS ;

Vu la mise à jour du résultat d'exploitation transformant les 9 logements invendus en logements locatifs PLS ;

Vu l'intérêt pour Vallée Sud Habitat de transformer les 9 logements invendus en 9 logements locatifs sociaux financés en PLS sis 144/ 146 rue de la porte de Trivaux à Clamart afin de renforcer le patrimoine de Vallée Sud Habitat, et ainsi permettre des parcours résidentiels en maintenant le niveau d'offres de logements sociaux sur le Territoire ;

Entendu l'exposé du Président,

Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE la transformation en logements locatifs sociaux, financement PLS, des 9 logements invendus en libre ;

APPROUVE la mise à jour du prix de revient prévisionnel de l'opération du programme immobiliers comprenant 5 commerces, 64 logements locatifs sociaux, dont 18 PLAI, 18 PLUS et 28 PLS sis 136/ 146 rue de la Porte de Trivaux à Clamart, le tout évalué à 20.735.016,49 € TTC dont 5.282.483,03 € TTC pour les logements financés en PLAI, 5.036.372,48 € TTC pour les logements financés en PLUS, 5.231.509,77 € TTC pour les 19 logements financés en PLS, 2.711.177,97 € TTC pour les 9 nouveaux logements financés en PLS, 667.402,54 € TTC pour les 32 places boxées en locatifs libres et 1.806.070,70 € TTC pour les 5 commerces déjà vendus en VEFA.

APPROUVE la mise à jour du plan de financement et du résultat d'exploitation,

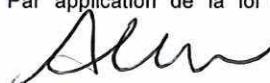
AUTORISE la Directrice Générale ou son représentant, à solliciter les demandes d'agrément, les subventions auprès des différents organismes financeurs du logement social, à négocier les emprunts et à signer tous les documents nécessaires.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLEE SUD HABITAT ».

**Le Président,
Maire de Clamart,
Vice-Président du Territoire
Vallée Sud – Grand Paris,**

Yves COSCAS

Vu pour être certifiée conforme à l'original
Publiée ou notifiée le 12 décembre 2025
Reçue en Préfecture le 11 décembre 2025
Certifiée exécutoire le 12 décembre 2025
Par application de la loi du 22 juillet 1982


Véronique ALBERT
Directrice Générale